

de la manière dont il doit être vu et jugé; et nul ouvrage plus que (la frise du Parthénon) n'est doué de cette propriété" (p. 117). Suit une description très sophistiquée des 180 pieds que forme cette composition (probablement de plus de 450 pieds à l'origine). Expliquée également est la méthode utilisée pour détacher avec facilité, et sans l'endommager, de la coulisse qui l'avait reçu, chaque groupe des métopes.

L'opinion exprimée par Quatremère de Quincy dans les Considérations morales sur la destination des ouvrages de l'art est sans équivoque; l'oeuvre d'art doit être conservée dans l'ambiance qui lui est propre afin qu'elle ne perde pas "une portion considérable de (sa) beauté relative" (p.53). Mais de là il y a un grand pas, qui ne doit pas être franchi, à les laisser déprécier ou les ignorer, loin ou delà de la vue publique. Autant les démanteler et les reconstruire avec tous les soins et connaissances nécessaires pour la jouissance et compréhension des artistes et connaisseurs car, insiste, Quatremère de Quincy:

en vain dira-t-on que les beaux ouvrages n'ont besoin pour plaire que de leur propre mérite, je répondrai oui pour les savans, non, pour le reste des hommes. Je répondrai encore oui pour les chefs-d'oeuvre, non, pour le grand nombre des ouvrages (p. 79).

Les Considérations morales sur la destination des ouvrages de l'art est en fait un traité sur la science du beau dans la nature et dans l'art mais nulle part dans l'ouvrage n'est mentionné le mot "esthétique". Peut-être ce mot produisait-il sur l'auteur, comme sur Valéry, (dans Variété IV), "un effet d'éblouissement, si ce n'est d'intimidation."

Northern Illinois University

Colette V. Michael

## Annonces et nouvelles

Nous sommes heureux de publier ci-joint une bibliographie d'oeuvres philosophiques publiées de 1984 à 1986. Elle sera suivie dans notre prochain numéro par une bibliographie complémentaire se rapportant aux années 1986 à 1990 et également dressée grâce aux bons soins du Professeur Racevslis, de Wright State University. Nous le remercions chaleureusement pour ce travail.